Comité de sécurité et d'événements de RCA
Bulletin de sécurité

Résumé

Les responsables de clubs, les entraîneurs et les athlètes doivent être très attentifs aux matériaux utilisés pour retenir les talons des chaussures portées par les rameurs dans les coques d'aviron afin de s'assurer qu'ils limitent la levée du talon à un maximum de 7 cm. Si des attaches autobloquantes sont utilisées, elles doivent être fabriquées dans un matériau qui ne s'étire pas et ne se casse pas facilement. Les entraîneurs et les responsables de club qui fournissent ou autorisent l'utilisation d'attaches autobloquantes doivent noter le type d'attaches utilisées et être en mesure de démontrer qu'elles sont appropriées.

Discussion

Les règlements de course de RCA exigent que les rameurs soient capables de se dégager de leur embarcation en cas d'urgence :

3.5 Banc de pied à dégagement rapide

Dans toutes les embarcations, les bancs de pieds, chaussures ou autres dispositifs retenant les pieds des rameurs doivent être d'un type permettant aux rameurs de se dégager de l'embarcation sans délai en cas d'urgence.

3.5.1 Quand des chaussures ou d'autres dispositifs tenant les pieds sont fixés et resteront dans l'embarcation, chaque chaussure ou dispositif doit être retenu indépendamment pour limiter le soulèvement du talon à un maximum de 7 cm pour chaque chaussure ou type d'équipement attachés à l'embarcation. De plus, quand le velcro ou des matériaux similaires doivent être détachés avant que le rameur puisse retirer ses pieds des chaussures ou autres dispositifs, toutes les fixations doivent pouvoir être libérées immédiatement par le rameur d'un seul geste rapide de la main, en tirant sur une seule sangle facilement accessible.

Les règlements de course ne contiennent aucune disposition sur la manière dont les talons doivent être retenus. La technologie a évolué au fil des ans, offrant aux athlètes une gamme d'options pour leurs chaussures et les matériaux à utiliser pour empêcher le soulèvement du talon afin de permettre une sortie rapide. Les

1.877.722.4769 / info@rowingcanada.org / 321 - 4371 Interurban Road Victoria, BC V9E 2C5 / ROWINGCANADA.ORG

considérations pour retenir les talons quand les chaussures sont conçues pour rester dans l'embarcation sont les suivantes :

- Les dispositifs de retenue doivent limiter la levée de chaque chaussure à 7 cm au maximum.
- Les dispositifs de retenue ne doivent pas s'étirer.
- Les dispositifs de retenue ne doivent pas pouvoir être déconnectés quand l'athlète porte les chaussures.
- Les dispositifs de retenue ne doivent pas se rompre quand une force normale est exercée pour se libérer des chaussures.

Les rameurs utilisent de plus en plus souvent des d'attaches autobloquantes, aussi connues sous le nom de « *zip tie* », pour retenir les talons de leurs chaussures. Il s'agit d'une option peu coûteuse, facile à obtenir et à remplacer pour les différents utilisateurs des mêmes chaussures dans une embarcation.

Cependant, toutes les attaches autobloquantes ne sont pas adaptées à la sécurité des athlètes dans les coques d'aviron.



S'il est **prévu d'utiliser des attaches autobloquantes pour retenir le soulèvement du talon**, elles doivent être en nylon et ne doivent pas être réutilisables ou détachables.

Si une attache autobloquante ne convient pas, il doit être enlevé et remplacé.

Les attaches autobloquantes se détériorent au fil du temps avec l'utilisation et en raison des rayons UV, de l'eau et des contaminants atmosphériques. Ils doivent être contrôlés et remplacés régulièrement.

Lorsqu'un athlète est assis dans l'embarcation et qu'il doit en sortir, il exerce une force pour soulever son pied hors de la chaussure. L'attache autobloquante doit résister à cette force sans se rompre afin que le pied puisse glisser hors de la chaussure et que le rameur puisse s'échapper.

Les attaches autobloquantes doivent avoir une résistance minimale à la traction comprise entre 50 et 120 livres.

Les fabricants testent leurs produits pour déterminer le poids nécessaire pour rompre leurs attaches. ***Si une attache n'est pas évaluée, elle ne doit pas être achetée pour être utilisée dans les coques d'aviron.***

1.877.722.4769 / info@rowingcanada.org / 321 - 4371 Interurban Road Victoria, BC V9E 2C5 / ROWINGCANADA.ORG

Les responsables de clubs et les entraîneurs doivent sélectionner la qualité des attaches qu'ils utilisent pour les retenues des talons et doivent s'assurer qu'ils sont en mesure de démontrer la source et la fiabilité des attaches qu'ils appliquent à leurs embarcations. En cas d'incident nécessitant une enquête, il sera essentiel que les clubs et les entraîneurs fassent preuve de prudence et de diligence dans l'acquisition et l'application de dispositifs appropriés pour assurer la sécurité de leurs athlètes.

Le comité de sécurité et des événements de RCA s'est entretenu avec World Rowing et US Rowing sur ce sujet et continuera à suivre le développement de la technologie et des politiques couvrant l'utilisation et l'application des attaches autobloquantes comme dispositifs de retenue pour les chaussures d'aviron.

1.877.722.4769 / info@rowingcanada.org / 321 - 4371 Interurban Road Victoria, BC V9E 2C5 / ROWINGCANADA.ORG